Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1463

Rubrik: Marché de l'électricité

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'enjeu économique de la libéralisation

Qu'en est-il des risques de rachat par des entreprises étrangères des producteurs suisses fortement endettés ? Quatrième chapitre de notre série consacrée au marché de l'électricité suisse.

Les adversaires de la loi sur le marché de l'électricité (LME) craignent que la concurrence entraîne le rachat de barrages hydroélectriques par de grands groupes étrangers. L'analyse de la situation financière des producteurs helvétiques, la chronologie de la libéralisation comme l'évolution du prix de l'électricité montrent que cette crainte est largement exagérée.

La possibilité offerte aux consommateurs de choisir leur fournisseur d'énergie va naturellement favoriser les offres au meilleur prix. Les entreprises connaissant des prix de production élevés seront donc désavantagées et ne pourront pas amortir leurs investissements. D'où le risque qu'elles soient rachetées par des concurrents plus puissants, capables d'offrir temporairement de l'électricité bon marché. Des concurrents qui, lorsque le prix de l'électricité augmentera, disposeront d'installations très rentables. D'où la crainte que la libéralisation du marché conduise au bradage du patrimoine hydroélectrique.

Poids des investissements: bataille des chiffres

Une étude commandée par l'Office fédéral de l'énergie (1997) a tenté de chiffrer le montant de ces investissements non amortissables (INA). Les experts ont estimé à 1,4 – 1,76 milliard de francs la somme des INA en cas d'ouverture du marché en 1999, une somme qui se réduit à 700 – 850 millions au cas où l'ouverture n'interviendrait qu'en 2006. L'étude précise que la plus grande part des INA ne concerne qu'un petit nombre d'installations. L'industrie électrique conteste ces chiffres et évalue les INA à 4,8 milliards de francs et même à plus de 8 milliards si l'on tient compte des centrales nucléaires. Une analyse complémentaire du Credit Suisse First Boston, présentée en 1998, révèle l'identité des sociétés aux coûts de production les plus élevés. Il s'agit de la centrale nucléaire de Leibstadt avec des INA de 2,62 milliards et, pour la Suisse romande, de Grande Dixence (394 millions), Emosson (147 millions) et Salanfe SA (20 millions).

Si l'on additionne la production propre, hydraulique et nucléaire, et les droits achetés auprès des centrales nucléaires françaises, l'offre de l'économie électrique suisse dépasse d'un tiers la demande. D'où la vocation exportatrice de cette branche. Mais quand le prix de l'électricité a chuté sur le marché européen, les électriciens suisses ont dû vendre à perte à l'extérieur, en se rattrapant sur les consommateurs indigènes, captifs du monopole. C'est ainsi que les grandes entreprises («Überlandwerke») ont pu procéder à des amortissements extraordinaires d'environ trois milliards de francs. Par ailleurs le prix sur le marché européen est en hausse à la suite de la progression de la demande et de la réduction de la capacité productive. Enfin, l'ouverture totale du marché helvétique n'interviendra pas avant 2007 voire 2008. Dès lors les données qui ont permis à l'industrie électrique de peindre le diable sur la muraille ne sont plus pertinentes.

Conclure des alliances et diversifier l'offre

Les INA ne concernent donc plus qu'une poignée de sociétés qui pourront recourir durant 20 ans aux prêts publics prévus par la LME. Reste que l'ouverture du marché va sans conteste bousculer un secteur jusqu'à présent figé dans des positions acquises. Pour affronter la concurrence, ce secteur doit rapidement se décloisonner, se jouer des frontières communales et cantonales pour nouer des alliances et améliorer la qualité de son offre: sur un marché libéralisé, les entreprises de proximité sont seules à pouvoir proposer une palette de services basés sur les usages de l'énergie – de la lumière, de la chaleur, de la force – et non bêtement de l'électricité seulement. *jd*

Brève

Exemple des recommandations en allemand moderne que l'on a pu lire dans les véhicules des transports publics de Berne: Picknick OK! Aber nur openair. (Un dessin). No food in tram und Bus. SVB. www.svb-bern.ch.
Faut-il traduire? *cfp*